

**CONFEDERATION DES MEDIAS PRIVES
DE MADAGASCAR (CMPM)**

Contacts : 034 05 570 70 – 034 05 503 69

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en place de la Confédération des Médias Privés

N 001-14/CMPM/BP.

Samedi dernier, face aux manipulations et manœuvres du peu qui reste comme Membres de la Commission Electorale et de certains hauts responsables étatiques pour tenter le forcing de la tenue du second tour de l'élection du Président de l'Ordre des Journalistes de Madagascar (*OJM*), et – d'une manière générale – face au grave danger guettant actuellement la liberté de presse et celle d'expression, des journalistes et responsables de Rédaction ainsi que des Patrons de Presse ont pris des initiatives.

Ainsi est née la « *Confédération des Médias Privés de Madagascar* » ou **CMPM**, dont la mission principale est :

- **défendre le métier et la profession, en usant de tous les artifices juridiques et réglementaires actuellement en vigueur ;**
- **agir comme autorité morale pour faire ancrer davantage, dans le milieu journalistique privé du pays, la déontologie et l'éthique du métier.**

De ce fait, il a été décidé que le Bureau de la CMPM est, provisoirement et collégalement, dirigé par :

- 1. Rolly Mercia (Directeur Général du Groupe de Presse Sodiat)**
- 2. Lola Rasoamaharo (Président de « *La Gazette de la Grande Ile* »)**
- 3. Franck Ramarosaona (Directeur de Publication du Groupe Ultima Média)**
- 4. Rocco Rasoanaivo (Directeur de Publication de « *La Nation* »)**
- 5. Lalatiana Rakotondrazafy (Propriétaire – Directeur de Publication de la Radio « *Free Fm* »)**
- 6. Tiana Rakoto (Directeur de Publication de « *Inona no Vaovao* »)**
- 7. Arrafat Lepêcheur (Directeur de Publication de « *Ino Vaovao* »)**
- 8. Michel Ralibera (Rédacteur en Chef – Chroniqueur politique à la Radio « *Ny Antsiva* »)**
- 9. Jeannot Ramambazafy (Journal Online « *Madagate* »)**
- 10. Heriniaina Andrianirina (Journaliste de « *Gazetiko* »)**

La CMPM ambitionne, en outre, de fédérer et de renforcer la solidarité des journalistes des médias privés et des Organes de presse privés de tout le territoire national.

Dans sa première résolution, la CPM appelle au boycott du second tour de ce simulacre d'élection du Président de l'OJM et a fait savoir que, en cas de forcing pour la tenue de celle - ci, elle ne reconnaitra pas le Bureau qui en sera issu.

Antananarivo, le 16 Novembre 2014
Le Bureau provisoire